

COMMUNE DE LE MAGE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2021

Date de convocation : 29 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un, le deux février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de LE MAGE, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Bernadette EDOU, Le Maire.

Présents : Mmes et Ms L. MARTINETTI, P. COUDEL, H. RIVA, J. PARTOY, C. HALLIER, P. GEORGE, D. IELSCH, C. AUBERT, G. LAMELET, J. MATHE.

Conformément au Code des Communes M. COUDEL Pascal a été élu secrétaire de séance.

Madame Le Maire ouvre la séance, elle remercie les membres présents. Elle rappelle que le compte rendu de la précédente réunion a été adressé par mail le 22 décembre 2020. Madame Le Maire demande son approbation. Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- *Aménagement d'un plateau multisport,*
- *Réhabilitation du pignon de l'église et couverture de la sacristie,*
- *Achat d'un tracteur,*
- *Prolongement de l'espace cinéraire*
- *Demandes de subventions 2021 auprès de la commune,*
- *Questions et informations diverses.*

Madame Le Maire souhaite la bienvenue à Monsieur Philippe BLANCHARD, gérant du Bureau Aménagement Ingénierie Environnement (BAIE) et lui donne la parole. Monsieur BLANCHARD présente le projet d'aménagement d'un plateau multisport ainsi que celui de la réhabilitation du pignon de l'église Est avec couverture de la sacristie.

N° 21-001 : AMENAGEMENT D'UN PLATEAU MULTISPORT :

Madame Le Maire informe qu'un terrain de foot a été aménagé en 2018 sur une partie de la parcelle A n°330 à proximité du cimetière. Elle a contacté Monsieur BLANCHARD, gérant du Bureau d'Aménagement Ingénierie Environnement (B.A.I.E.) pour étudier la transformation de ce terrain de foot en plateau multisport.

Madame Le Maire soumet une estimation de ces travaux.

Considérant le nombre croissant d'enfants sur la commune,
Considérant que le terrain de foot actuel est trop sableux pour être utilisé,
Considérant que cet aménagement sera multi fonctionnel et qu'il facilitera la pratique de différents sports,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le projet d'aménagement d'un plateau multisport pour la somme de 48 961.80 € H.T. (58 754.16 € T.T.C.),

- RETIENT l'offre du Bureau d'Aménagement Ingénierie Environnement pour les honoraires de maîtrise d'œuvre et levé topographique d'un montant de 2 992.90 € H.T. (3 591.48 € T.T.C.),

- SOLLICITE au meilleur taux toutes subventions pouvant être allouées,

- APPROUVE le plan de financement comme suit :

- Subvention D.E.T.R. 50 % 25 977.35 €

- Fonds propres ou emprunt 25 977.35 €

Soit un total H.T. de 51 954.70 €
- DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2021,
- AUTORISE Madame Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dépôt des dossiers de demande de subvention.

N° 21-002 : REHABILITATION DU PIGNON DE L'EGLISE ET COUVERTURE DE LA SACRISTIE :

Madame Le Maire expose que le pignon Est de l'église et la couverture de la sacristie ont besoin d'être rénovés. Elle a contacté Monsieur BLANCHARD, gérant du Bureau d'Aménagement Ingénierie Environnement (B.A.I.E.) pour chiffrer le coût de ces travaux.

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :
- APPROUVE le projet de réhabilitation du pignon de l'Eglise et la réfection de la couverture de la sacristie pour la somme de 17 658.00 € H.T. (21 189.60 € T.T.C.),
- RETIENT l'offre du Bureau d'Aménagement Ingénierie Environnement pour les honoraires de maîtrise d'œuvre d'un montant de 882.90 € H.T. (1 059.48 € T.T.C.),
- SOLLICITE au meilleur taux toutes subventions pouvant être allouées,
- APPROUVE le plan de financement comme suit :
- Subvention DSIL 50 % 9 270.45 €
- Fonds propres ou emprunt 9 270.45 €
Soit un total H.T. de 18 540.90 €
- DIT que la dépense sera inscrite au budget primitif 2021,
- AUTORISE Madame Le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dépôt des dossiers de demande de subvention.

ACHAT D'UN TRACTEUR :

Madame Le Maire annonce au Conseil Municipal que le tracteur de la commune perd beaucoup d'huile et qu'il sera nécessaire dans le futur de le remplacer.

Le Conseil Municipal charge Messieurs COUTEL et RIVA de rechercher un tracteur d'occasion pour un budget maximum de 15 000 €. Cette somme sera inscrite au budget 2021.

N° 21-003 : PROLONGEMENT DE L'ESPACE CINERAIRE :

Madame Le Maire rappelle qu'un espace cinéraire a été créé au cimetière en 2009. Cet espace est composé de 4 caves urnes, d'un emplacement de dispersion et d'une stèle. 3 caves urnes ont été cédées et il est nécessaire de prévoir la pose de nouvelles caves urnes. Des devis pour la fourniture et pose de 4 caves urnes sont soumis aux conseillers.

Après examen de ces devis, le Conseil Municipal à l'unanimité :
- retient le devis de l'entreprise MOUSSET Jean-Paul et fils, à Saint Germain de Martigny, d'un montant total de 943.32 € H.T., soit 1 131.98 € T.T.C., pour la fourniture et la pose de 4 caves urnes,
- inscrit cette dépenses à l'article 2116-68 : Cimetières,
- autorise Madame Le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de ces travaux.

RAPPEL : Les tarifs pour l'achat d'une cave urne dans le cimetière sont :
- concession 30 ans = 300 €
- concession 50 ans = 400 €

DEMANDES DE SUBVENTIONS 2021 AUPRES DE LA COMMUNE :

Cet ordre du jour est reporté à une prochaine réunion car les demandes de subventions pour l'année 2021 ne sont pas encore toutes arrivées en mairie.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur LAMELET signale qu'il y a des trous sur la V.C. n°,,, dit « La Haute Ferrette » et demande à Madame Le Maire de faire le nécessaire pour remédier à ce désordre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures dix minutes.

Numéro	Intitulé de la délibération	Reçu en Préfecture, le
21-001	Aménagement d'un plateau multisport	8 février 2021
21-002	Réhabilitation pignon Est de l'église et couverture de la sacristie	8 février 2021
21-003	Prolongement de l'espace cinéraire	8 février 2021